SUSSARGUES MAG

MAGAZINE MUNICIPAL
www.sussargues.fr

#16
OCTOBRE 2015

Environnement et citoyenneté

2 Retour en images
Les animations de l'été

5 Action municipale
ALSH

6 DOSSIER
Environnement / Tri Sélectif

10 Vie locale
Démocratie participative

12 Vie locale
Rencontre
avec les entrepreneurs

Rejoignez-nous !
Commune de Sussargues
Page officielle

SUSSARGUES

Retour
sur images

Fête locale 2015
un cru exceptionnel

Cette fête locale s'est passée sous les meilleurs auspices avec un temps radieux et une constante bonne humeur inter-générationnelle dans les divers moments de rencontres : tous les ingrédients étaient réunis pour la réussite de cette fête votive 2015.

Les festivités ont débuté au Bouvaou, le mercredi par une nouveauté, des ateliers pédagogiques autour du cheval et du taureau. Ainsi, Nelly, Présidente du Club Taurin, a enchanté petits et grands par sa passion pour les chevaux dans le cadre de la « journée des péquelets ». Les jours de fêtes qui ont suivi ont permis aux Sussarguois d'apprécier les traditions taurines avec une Roussataïo (défilé de juments et leurs poulains), et les traditionnels abrivados, bandidos et encierros organisés par le Club Taurin.

La Bodega du Comité d'animation fêtait cette année ses 20 ans, tout aussi réussie que les précédentes.

On retiendra encore, au-delà des bals traditionnels du soir, ce formidable apéro Mousse du samedi midi organisé par l'Entrepotes, partie prenante de l'organisation, ainsi que les déjeuners aux prés qui attirent de plus en plus de participants.

Enfin, la municipalité avait cette année ouvert la partie ombragée de la place du 14 juillet pour son apéritif ouvert à toute la population.

Sussargues a vécu durant ses quelques jours au rythme de la fête et des taureaux, sous une chaleur estivale aux portes des grandes vacances. A l'an que ven pour de nouvelles aventures festives !

REMERCIEMENTS

Le club taurin Le Gaulois remercie toutes les personnes qui se sont associées de près ou de loin pour assurer le bon déroulement de la fête et plus particulièrement, les enfants qui ont montré un vif intérêt pour les traditions camarguaises, les jeunes très enthousiastes et dévoués et les habitants pour leur généreuse contribution lors du passage du fougasset.

Enfin, un grand merci à tous les partenaires, le Comité d'animation, le restaurant l'Entrepôtes, les sponsors, la Municipalité ainsi que la Métropole et le Conseil Général, pour leur précieux soutien. Nous vous le rappelons sans leur soutien financier, il ne pourrait pas y avoir de fête et encore moins de manifestations taurines.

Inauguration de l'église
Travaux de rénovation - Juillet

Nuit des étoiles - Juillet

Les Arts des Vignes - Juillet

Edito
du Maire

> « A celles et ceux qui ont fait la rentrée scolaire, je souhaite une excellente année de labeur, dans une ambiance studieuse et conviviale. »

Chères Sussarguoises, Chers Sussarguois,

Avec l'arrivée de l'automne, il est de plus en plus souvent à craindre ces pluies torrentielles autrement appelées « épisodes cévenols » qui engendrent des dégâts tant chez les particuliers que sur les voiries et lieux publics.

Déjà au mois d'août, en deux heures de temps, des trombes d'eau ont inondé la plupart des rues, emportant sur leur passage des murs de clôture, des pans de goudrons et provoquant des dommages matériels assez considérables par endroits. Le Conseil Municipal réuni le 31 août a décidé de solliciter la reconnaissance de la commune de Sussargues à l'état de catastrophe naturelle. Dans le même temps, les services municipaux ont procédé à des travaux d'urgence pour réparer certains dégâts. Enfin, le curage des fossés par une entreprise devrait permettre une meilleure évacuation des eaux pluviales. Ce curage sera désormais effectué régulièrement.

La municipalité, consciente de l'importance de l'entretien des réseaux, et en particulier du réseau pluvial, reste en contact régulier avec les services de la métropole, ces derniers ayant d'ailleurs lancé une étude préalable à la révision du PLU pour une mise à niveau de tous les réseaux (pluvial, électrique, assainissement, eau…).

Dans ce nouveau numéro, la démocratie participative figure en bonne place à la suite des rencontres qui ont pu avoir lieu fin juin – début juillet avec les habitants dans les quartiers. Faire connaissance avec les élus, mais aussi entre voisins plus ou moins proches, proposer des idées pour améliorer son cadre de vie, évoquer les difficultés du quotidien, échanger sur les demandes des citoyens, et surtout trouver ensemble des solutions, tel est l'objectif de ce nouveau dispositif mis en place. C'est ainsi qu'ont pu être évoqués les problèmes de déchets, de stationnement ou de vitesse excessive, chacun ayant un rôle à jouer dans l'amélioration des conditions de vie au quotidien.

A celles et ceux qui ont fait la rentrée scolaire, je souhaite une excellente année de labeur, dans une ambiance studieuse et conviviale. A Sussargues, au-delà de l'enseignement classique, une variété d'activités sportives ou manuelles sont proposées dans les temps périscolaires et connaissent un grand succès. Que les associations et personnels insérés dans ce dispositif soient remerciés pour la qualité du travail effectué dans ce cadre.

Bel automne à tous !

Eliane LLORET
Maire de Sussargues

Sommaire

4 ▪ 5 **Chronique du temps passé**
Sussargues en 1655 - Le bâti suite

Action municipale
ALSH été 2015
Rentrée scolaire

6 ▪ 7 **DOSSIER**
Environnement
Développement durable / Tri sélectif

8 ▪ 9 **Action municipale**
Délibérations du Conseil Municipal
Travaux des derniers mois

Montpellier Méditerranée Métropole
Transferts de compétences

10 ▪ 13 **Vie locale**
Réunions de quartier
Rencontre entre entrepreneurs sussarguois
Sécurité routière
CCAS
Création d'un nouveau SIVOM

14 ▪ 16 **Vie associative**
Football Club Vétérans
Forum des Associations
Barbarians du Bérange
Sel du Bérange
Sussargues Evasion
Football Club du Bérange
Dojo Sussargues 34

19 **Agenda**

20 **Infos utiles - Etat civil**

sussargues MAG #16

Magazine municipal de la Ville de Sussargues
Directeur de la publication : Eliane LLORET
Rédacteur en chef : Jean-Yves Arnaud
Rédaction : Mairie de Sussargues, Roland Salançon, Associations sussarguoises
Conception : COM Vous & Moi
Impression : Presse People
Tirage : 1200 exemplaires
Crédits photos : Mairie de Sussargues, Terry Fabre, Isabelle Nodet, Roland Salançon, Xavier Bertaud, Xavier Bouis, Jean-Yves Arnaud, Montpellier Méditerranée Métropole
36, Grand'rue Louis Bouis - 34160 Sussargues
Tél : 04 67 87 42 70 - Fax : 04 67 87 42 71
Publication imprimée sur papier recyclé

LE COMPOIX DE 1655

A quoi ressemblait **Sussargues en 1655 ?**

Le bâti... suite

Estienne Bollet : n°270 - maison paillère de 180 m² et étable, cour, cazal de 165 m² au 12 rue de l'église, donne également au 1 rue F.Crouzat (entoure la maison de J.Lafon), n°271 un jardin de 165 m² à l'angle de la rue de l'église et de la rue des Davalades.

Jean Marioge : n°315 - maison paillère de 105 m² et jardin de 190 m² au 7-9 Place de la Liberté.

Guilhaume Malesaigne : n°340 - maison paillère et cour de 70 m² au 10 grand-rue L.Bouis.

Gabriel Granier : n°365 - maison paillère de 80 m² et cour de 190 m² au 24 grand-rue L.Bouis.

Jacques Duranton : n°389 - maison paillère de 115 m², et cour de 180 m² au 10 grand-rue L.Bouis.

Foulcaran Durant : n°406 - maison paillère de 90 m² et une cour au 12 grand-rue L.Bouis, une bergerie de 140 m² hors les murs à la Cousterrasse.

Jean et Phelip Marioge : n°445 - maison, bergerie, parran et cour de 350 m² au 9-11 grand-rue L.Bouis, n°446 une paillère et cour de 110 m² au 14 rue de l'église.

Foulcaran Plombière : n°500 maison et cour de 150 m² au 1 place de la Liberté, n°501 une cour de 50 m², n°502 une paillère de 50 m² au 12 grand-rue L.Bouis, n°503 une bergerie de 140 m² et un jardin de 120 m² au fond de l'impasse du 16 grand-rue L.Bouis.

Laurens Malesaigne : n°553 maison de 35 m² au 10 rue de l'église.

Pierre Bertrand : n°568 maison-paillère de 85 m² un cazal de 55 m² et un jardin de 80 m² au 6 rue F.Crouzat, n°586 paillère et cazal de 100 m².

Jeanne Vialane : n°588 maison et cazal de 100 m² au 3 rue F.Crouzat.

Jean Fougairolle : n°597 maison de 75 m² au 4 rue F.Crouzat.

Jean Lafon : n°604 maison de 45 m² à l'angle des rues de l'église et F.Crouzat.

Claude Ricome : n°613 maison de 55 m² au 1 et n°614 cazal et paillère de 105 m² au 8 rue F.Crouzat.

Jean Marioge « tailleur » : n°637 maison de 80 m² au 10 rue de l'église, n°638 paillère de 30 m² au 2 rue F.Crouzat, n°639 paillère, cazal et cour de 160 m² au 7 même rue.

Jean Sabatier : n°759 maison de 30 m² rue de l'église, avancée du presbytère sur l'arrière. ■ **Roland Salançon**

Définitions

Cazal est une petite remise ou abri auprès de la maison.
Parran est une aire de stockage/dépôt, la majorité sont hors des murs.
Paillère est un lieu de stockage/dépôt des meules de paille.

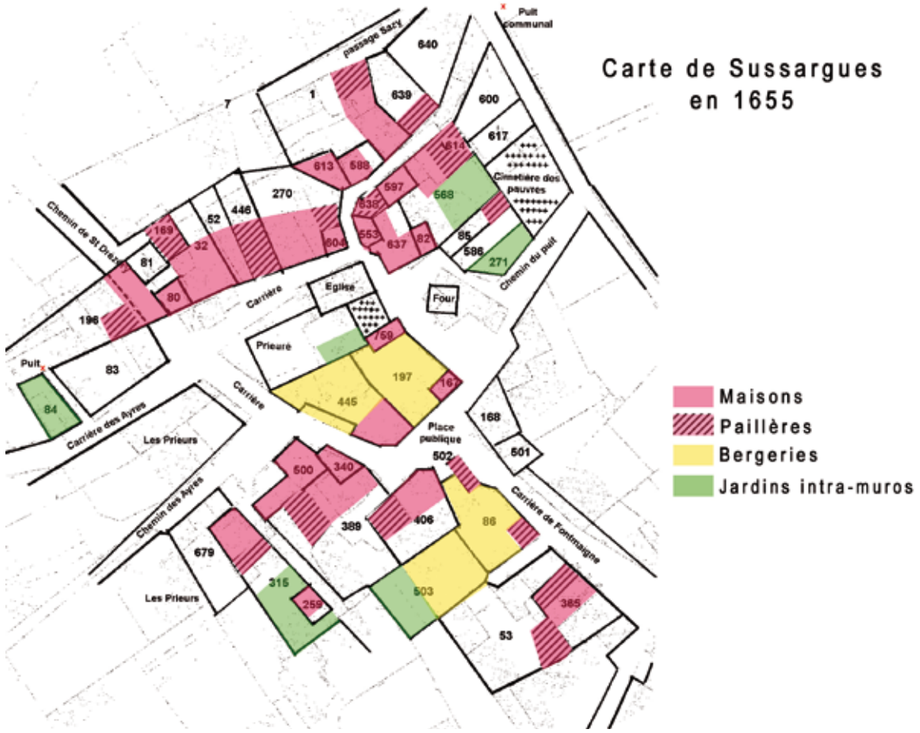

CENTRE DE LOISIRS

ALSH Été 2015

Vive les vacances !

Pour les familles, les vacances scolaires sont souvent un casse-tête pour l'organisation de la garde des enfants. Face aux demandes de plus en plus nombreuses, la Municipalité de Sussargues a mis en place pour la deuxième année un Accueil de Loisirs Sans Hébergement dans les locaux des écoles durant les quatre semaines du mois de juillet.

Au total, 14 « petits » de 3 à 6 ans et 24 « grands » de 7 à 11 ans ont été accueillis durant cette période, encadrés par une équipe dynamique composée de Sandy, Bédia, Rachel, Sacha, Max, Savéria sous la houlette de Jean-Nicolas.

Et les activités n'ont pas manqué : des travaux manuels, des jeux, des activités de plein air ou plus sportives se sont succédé tout au long des journées finalement trop courtes. Chaque semaine, les équipes ont travaillé autour de thèmes différents : l'été, la mer, les cow-boys, les indiens et l'espace.

Enfin, les jeunes ont bénéficié d'une sortie par semaine : la patinoire, l'aquarium, l'accro-branches ou encore le laser games ont enchanté les jeunes à tous points de vue.

A Fondespierre aussi, les petits sussarguois étaient présents. Sur la période juillet et août, au total 30 maternelles et 40 élémentaires se sont retrouvés au centre aéré de Fondespierre, encadrés par le Directeur Bruno, accompagnés, avec des jeunes des autres villages, de 17 animateurs.

A Fondespierre non plus, les activités n'ont pas manqué : travaux manuels, activités sportives, de plein air, jeux divers..., sur des thématiques bien sympathiques : voyage autour du monde, pirates, extraterrestres, jeux d'enquête... Enfin, des sorties ont eu lieu tous les vendredis : à la patinoire, à l'aquarium, à l'accro-branches, au cinéma,au zoo, ou dans une ferme à St Chaptes…

Avec de telles équipes et des activités aussi variées, ces deux lieux de rendez-vous pour les enfants en période de vacances connaissent un joli succès, on en comprend les raisons !

RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée scolaire à Sussargues, c'est **98 enfants en maternelle, 186 en élémentaire.** Les enseignants et le personnel communal dédié aux écoles sont entièrement mobilisés pour que cette année scolaire se déroule à nouveau sous les meilleurs auspices.

Infos utiles

Téléphone école maternelle : 04.67.86.61.24
Téléphone école élémentaire : 04.67.86.59.21
Cantine / Garderie : 04.67.86.59.38

Toutes les informations utiles, sur le site internet de la commune *www.sussargues.fr > A tout âge*

Pour information et rappel, le règlement de la cantine et de la garderie peut désormais se faire via Internet, sur le Portail Famille.

Bonne rentrée à tous !

ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE - TRI SELECTIF

Focus sur notre poubelle jaune.

Pour trier mieux ! Pour trier plus !

PLUS de recyclage pour :

MOINS d'énergie consommée et **MOINS** de pollution
car le recyclage est moins énergivore que la fabrication

MOINS de décharges

MOINS de gaspillage des ressources naturelles

Parce que les ressources de la terre ne sont pas inépuisables, il faut par tous les moyens les économiser, le tri et le recyclage sont une alternative pour limiter le gaspillage. Le tri sélectif fait aujourd'hui partie de notre quotidien, pour la plupart d'entre nous il est automatique et est devenu notre premier réflexe éco-citoyen. Parce que nous nous sentons responsables de la nature qui nous entoure, nous avons des droits et des devoirs envers elle : le droit de jouir d'un environnement sain et le devoir de ne pas le polluer pour le conserver sain. Le recyclage des matières premières fait partie de ces devoirs, notre «conscience écologique» nous le dicte un peu plus tous les jours ...

Du concret
dans le traitement des déchets

Seules nos poubelles jaunes arrivent au centre de tri DEMETER. Dans un premier hall les déchets sont pesés et une première vérification visuelle est effectuée pour éliminer les gros «indésirables».

Ensuite tout part sur des tapis roulants où vont s'opérer différents tris : un atelier de tri mécanique avec séparation en fonction du poids et de la taille, une machine vibrante qui élimine les éléments les plus fins, les plus gros comme les cartons passant directement sur le tapis manuel, le reste passant dans différentes machines pour continuer à être séparé.
Par exemple un électro-aimant récupère les emballages métalliques, une table inclinée récupère le verre (indésirable) d'un coté et les contenants (bouteilles et flacons en plastique) d'un autre coté. Le tri manuel affine le tri précédent.

« Pour la sécurité et le mieux-être des agents travaillant sur ces chaînes de tri, soyons vigilants à ce que nous mettons dans notre poubelle jaune, la règle étant qu'en cas de doute, il faut jeter dans le bac à ordures ménagères. »

Au final de la chaîne, les différents déchets sont compactés puis assemblés en balles pour partir dans les différentes usines de recyclage.

- Papier/carton
- Plastiques transparents
- Plastiques opaques
- Métal
- Briques alimentaires

L'acier recyclé est souvent utilisé dans l'industrie automobile, les plastiques opaques pour des jouets, les bouteilles transparentes pour la fibre polaire.

Ce sont près de 390 000 tonnes de CO2 évitées chaque année grâce à la fabrication de papier recyclé !

Les poubelles jaunes à Sussargues représentent environ trois tonnes chaque semaine.

Visite d'élus Sussarguois au centre de tri DEMETER

QUELQUES EXEMPLES DE VALORISATION

27 boîtes de conserves
= **3** boules de pétanque

850 boîtes de conserves = **1** lave linge

250 canettes = **1** cadre de vélo

1 tonne de papier
= **4500** boîtes de chaussures

6 briques de soupe
= **1** rouleau de papier toilette

1 tonne de briques alimentaires
= **5625** rouleaux de papier cadeau

3400 bouteilles de lait = **1** chaise longue

Les erreurs de tri (verre, ordures ou textile déposés dans les poubelles jaunes) représentent environ 20 % du total et engendrent un surcoût financier :

- **une tonne de verre = + 250 €**
- **une tonne d'ordures ménagères = + 50 €**
- **une tonne de textile = + 300 €**

Avec l'ouverture du Centre de tri DEMETER au début des années 90, Montpellier a été la première collectivité en France à mettre en place un tri des déchets. DEMETER sépare et oriente vers différentes industries de recyclge en Espagne et en Italie plus de 20 000 tonnes de déchets chaque année.

Le quotidien
de notre poubelle jaune

Faisons simple = > Uniquement des embalages et du papier /carton, et là (presque) tout est dit ! Pour les passionnés quelques détails :

4 GRANDES FAMILLES

1 Journaux et magazines...

mais plus généralement tous les papiers et cartons, même souillés (par exemple les boites à pizza 'sans aliments') ; les cahiers (même à spirale ou avec agrafes) ; les enveloppes (mêmes celles à fenêtre). Le processus de recyclage des papiers est très performant mais il faut enlever les blisters ou films plastiques.

Attention : Le papier photo et le papier peint ne se recyclent pas. Mieux vaut plier les cartons d'emballage et gagner de la place.

2 Le plastique...

Uniquement les bouteilles (transparentes ou opaques) et les flacons (produits d'entretien ménagers et produits de toilette). Même les contenants gras comme les bouteilles d'huile en plastique, les flacons de ketchup ou de mayonnaise sont recyclables.
Pas besoin de laver vos emballages à grandes eaux avant de les jeter, en revanche, pensez à bien vider tous les fonds de bouteilles ou de flacons.

Les bouchons en plastiques sont recyclés uniquement si vous les laissez vissés sur la bouteille.

Les pots et barquettes en plastique sont à mettre avec les ordures ménagères car ils sont aujourd'hui trop fins pour être recyclés. Idem pour tous les petits plastiques, les sacs. Les gourdes-compote pour enfants contiennent plusieurs matières et ne peuvent être recyclées.

Une bouteille d'eau de javel se recycle, seuls les emballages de produits toxiques sont à déposer en déchèterie. C'est-à-dire les produits ayant un pictogramme sur son emballage tel que : irritant, mutagènes, corrosif, empoisonnement rapide, cancérogènes, toxiques, néfastes pour l'environnement.
Les industries jouent aussi le jeu de l'économie de matières premières : il y a 15 ans une bouteille d'eau pesait 43 g, elle fait moins de 30 g aujourd'hui.

3 Le métallique...

Les contenants en aluminium ou en fer : canettes, aérosols et boîtes de conserve. Les bouchons en métal de sauce, de confiture sont recyclés. Les pots desserts en aluminium (type flans) sont 100 % recyclables.

Tout ce qui est bien trié est mieux recyclé !

4 Les briques alimentaires : de lait, de jus de fruits.

Le recyclage des objets multi matériaux est complexe mais dans le cas des briques alimentaires mises sur le marché depuis de nombreuses années, le processus de recyclage est éprouvé. Les briques alimentaires sont plongées et malaxées dans de grandes cuves remplies d'eau, ce qui permet de séparer les fibres de carton du polyéthylène et de l'aluminium. Les fibres vont se mélanger dans l'eau alors que le plastique et l'aluminium vont rester en suspension. Le mélange eau et fibre passe dans un épaississeur pour former une pâte à papier. Elle sera égouttée et séchée pour produire des rouleaux de papier de grande largeur, qui seront ensuite coupés et préparés pour fabriquer des emballages, des essuie-tout, du papier toilette.

Ne sont recyclées que 45% des briques sur les 85 000 tonnes mises sur le marché par an en France. C'est mieux que les 8% en 2000. Mais l'atteinte du taux de recyclage de 75% fixé par le Grenelle de l'Environnement reste bien loin...

Soyez incollables sur les logos du tri !

Ce logo ne signifie PAS que le produit est recyclable. Il figure sur 95 % de nos emballages... Il permet juste de reconnaître une entreprise partenaire du programme français de valorisation des emballages ménagers.

Cette représentation du logo de Möbius signifie «Ce produit ou cet emballage est recyclable».

Depuis janvier 2015, ce nouveau logo a fait son apparition sur certains produits et emballages. Le logo « Triman » indique que le produit ou l'emballage ne doit pas être jeté dans la poubelle des ordures ménagères mais doit être trié ou rapporté dans un point de collecte (bacs en magasins, déchèteries...) pour être recyclé.

DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 Juin 2015
Relais Assistants Maternels
Personnel Communal : Temps partiel + Recrutement
Crèche : Participation de la Commune
Terrain Communal : Mise à disposition pour une association

Séance du 31 Août 2015
Personnel Communal : Tableau des effectifs
Convention Agence Locale de l'Energie
Métropole : Convention de fonds de concours
Subventions aux associations
Etude de déplacement : demande de subvention
Délégation du Conseil Municipal à Mme le Maire pour ester en justice

Les comptes-rendus des Conseils Municipaux sont disponibles sur le site **www.sussargues.fr** rubrique **Mairie/Elus et Conseil Municipal/Comptes-rendus**

SUSSARGUES

TRAVAUX

Travaux des derniers mois...

1

Rue des Arbousiers : dernière tranche terminée (aménagement du trottoir)

Place de stationnement handicapé pour accès au bus

4

Rue des Genêts
Réfection des bordures et des voiries détériorées par les racines des pins

5

Route de Saint-Drezéry
Création d'un passage piétons

6

Réfection du local poubelles
du centre commercial

2

RD 54 grand rue L. Bouis
Création d'un trottoir devant le jardin d'enfants

3

Rue Fontaine blanche
Réfection des bordures après avoir coupé les arbres et racines

DU CÔTÉ DE LA MÉTROPOLE

Des transferts de compétences
à la Métropole…

La transformation, au 1er janvier 2015, de la Communauté d'Agglomération en Métropole, entraîne le transfert obligatoire de certaines compétences jusque-là exercées par les communes : la voirie et le nettoiement, le service incendie, le PLU, le tourisme, l'énergie ou les aires d'accueil des gens du voyage sont les plus importantes.

> UNE ATTRIBUTION DE COMPENSATION

Ce transfert se réalise au travers d'une attribution de compensation (calculée en fonction du coût réel de la compétence) versée par les communes à Montpellier Méditerranée Métropole, qui lui permettra d'assurer le fonctionnement des services et de permettre les investissements retenus pour chaque Commune.

Depuis plusieurs mois, tant les services municipaux de Sussargues et des trente autres communes que ceux de la Métropole œuvrent pour que ces transferts de compétences s'opèrent dans les meilleures conditions. L'ensemble des décisions seront arrêtées en conseil métropolitain après avis unanime de la conférence des maires tel qu'inscrit dans le pacte de confiance qui sert de socle à notre Métropole.

> UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR LA VOIRIE

Le transfert de la compétence voirie / nettoiement sera sûrement le changement le plus visible aux yeux de tous : celui-ci va s'opérer bien entendu de manière évolutive, mais dès 2016, Montpellier Méditerranée Métropole en assurera le suivi.

Une nouvelle organisation va donc voir le jour, au sein de laquelle le Maire conserve toujours les choix décisionnels et son rôle de donneur d'ordre. De son côté, la Métropole sera divisée en cinq pôles de proximité qui disposeront chacun d'un responsable technique, chargé de la coordination des travaux et de l'entretien des voiries de plusieurs communes. Enfin, dans chaque commune, un responsable de proximité animera son équipe et assurera la mise en œuvre des actions décidées sur la voirie et les espaces publics.

Sussargues fait partie d'un pôle regroupant les communes de Castries, Baillargues, Vendargues, Saint-Géniès-des-Mourgues, Saint-Drézéry, Montaud, Beaulieu et Restinclières.

Ces changements impliquent également le transfert de ressources humaines de la Commune vers la Métropole. A Sussargues, ce sont trois agents techniques dont un emploi d'avenir liés à la compétence voirie/nettoiement qui seront transférés mais qui, pour l'heure, restent rattachés à la Commune.

> ET UN GUICHET UNIQUE

Au chapitre des changements, les Maisons d'agglomération sont aujourd'hui vouées à disparaître, remplacées par des « Guichets uniques » que l'on pourra retrouver dans les locaux de chacune des 31 communes.

La mise à disposition d'un personnel d'accueil métropolitain est actuellement à l'étude pour Sussargues et devrait être effective dans le courant de l'année 2016. Ce rapprochement des services municipaux et métropolitains a pour objectif d'améliorer les services à la population et ce rôle de proximité nécessaire au quotidien des habitants.

ACTU METROPOLE

> UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

Quelques semaines avant sa mise en fonctionnement, René Revol, Vice-Président délégué à l'Eau et à l'Assainissement à Montpellier Méditerranée Métropole est venu présenter la nouvelle station d'épuration de Saint-Géniès-des-Mourgues et Sussargues aux élus des deux communes.

D'une capacité de 7 200 équivalent habitants, cette nouvelle station remplacera les deux anciennes stations communales devenues obsolètes. D'un niveau de rejet plus poussé et performant que les précédentes, elle contribuera à améliorer la qualité des eaux du Bérange et de l'étang de l'Or, milieu récepteur final. Au total, quatre kilomètres de canalisations relient l'ancienne station de Sussargues à la station de Saint- Géniès.

RÉUNIONS DE QUARTIER

Démocratie participative,

les élus au plus près des habitants

La vie des quartiers fait partie des préoccupations de la Municipalité depuis plusieurs mois. Aller à la rencontre des habitants dans leurs quartiers a permis aux élus de mieux connaître les préoccupations des sussarguois. Sept réunions au total ont eu lieu dans sept quartiers différents où des élus ont pu présenter l'ensemble les actions menées depuis 2014 dans tous les domaines de la vie communale.

Ainsi la municipalité souhaite favoriser la participation des habitants au processus de démocratie locale. Ces rencontres entre les habitants et leurs élus ont été l'occasion privilégiée d'échanger, d'évoquer la vie quotidienne et de discuter des projets de la commune. Les discussions se sont même poursuivies parfois tard autour d'un apéritif improvisé offert par la municipalité.

Enfin la commission « participation citoyenne » souhaite également développer les rapports entre le Conseil municipal et les habitants pour renforcer la concertation et impulser une dynamique, susciter l'envie pour tous de participer et d'animer son quartier.

> L'ORGANISATION

Afin de faciliter les échanges, chacun des sept secteurs définis pour l'instant* disposera d'un élu et de citoyens référents volontaires *(cf les représentants de quartier)*. Les référents permettront aux habitants d'être acteurs de leur quartier, de se fédérer autour de projets communs afin de valoriser et de promouvoir leur secteur pour ***« mieux vivre à Sussargues »***. Toutes les idées, initiatives, questions ou observations pourront être adressées directement à ces référents. Des rencontres régulières auront lieu sur des thématiques particulières en fonction de l'actualité des quartiers.

(*) le redécoupage des quartiers pourra être ré-étudié ultérieurement.

> LES RESULTATS DES PREMIERES RENCONTRES, LES PROPOSITIONS DE LA COMMUNE

Sussargues fait partie des communes de la métropole dont le développement se poursuit assez rapidement avec les nouvelles lois relatives à l'urbanisation. C'est l'un des sujets le plus souvent évoqué pendant les différentes rencontres de ce début d'été. Parmi les autres sujets abordés, certains sont communs à tous les quartiers, comme la vitesse excessive, d'autres sont plus particuliers comme le stationnement... Les référents de quartier seront prochainement réunis pour un travail de réflexion collective.

> DES EXEMPLES

Vitesse excessive : dans le courant de l'été, un radar pégagogique a été installé à l'entrée du village et sera déplacé régulièrement dans la commune pour sensibiliser les habitants à la vitesse en agglomération. Dans le même temps, la commune a lancé une étude de déplacement à l'issue de laquelle des mesures adéquates devraient être prises pour favoriser le ralentissement et la circulation. Enfin, le Département lance une étude sur la traversée du village dans sa totalité.

Stationnement : même si c'est un sujet qui touche particulièrement le centre du village, le stationnement pose aussi des problèmes en divers lieux de Sussargues. Pourtant, hormis dans le vieux village, il faut savoir que chaque maison doit disposer de deux places de parking privé. **Leurs locataires ou propriétaires doivent donc « rentrer » leurs véhicules sur leur propriété.** Ces parkings privés sont imposés aux nouvelles constructions. Dans certaines rues, des places de parkings ont été matérialisées (route du Bourgidou, rue des Arbousiers, etc...) pour les visiteurs.

LES REPRÉSENTANTS DE QUARTIER

> Quartier 1
Elue : Christine Roure Sanchez - *Citoyens :* J.François Titon Wilma Cardine-Gros, Violette Declochez, Olivia Salançon
Adresse mail : ***sussargues.quartier1@gmail.com***

> Quartier 2 :
Elu : Luc Sérieys - *Citoyens :* Marc Vitelli, Cathy Metz, Christophe Maury, Isabelle Estupina
Adresse mail : ***sussargues.quartier2@gmail.com***

> Quartier 3 :
Elu : Xavier Bouis - *Citoyens :* Marc Pont, Jean-Marc Coppel
Adresse mail : ***sussargues.quartier3@gmail.com***

> Quartier 4 :
Elu : Romain Simon - *Citoyens :* Evelyne Philippe, Jean-Louis Arnaud
Adresse mail : ***sussargues.quartier4@gmail.com***

> Quartier 5 :
Elu : Didier Terral - *Citoyen :* Patrick Monnier
*Adresse mail :****sussargues.quartier5@gmail.com***

> Quartier 6 :
Elues : Vittoria Romero, Marie-Thérèse Sartini
Citoyens : Eric Giroud, Olivier Guittard, Marc Aubert
Adresse mail : ***sussargues.quartier6@gmail.com***

> Quartier 7 :
Elue : Cathy Pagès - *Citoyens :* Gérard Rocherieux, Cécile Navarro, Florence Laurent - *Adresse mail :* ***sussargues.quartier7@gmail.com***

Si vous souhaitez vous impliquer dans ce dispositif, vous pouvez prendre contact avec Marie-Thérèse Sartini à la Mairie.

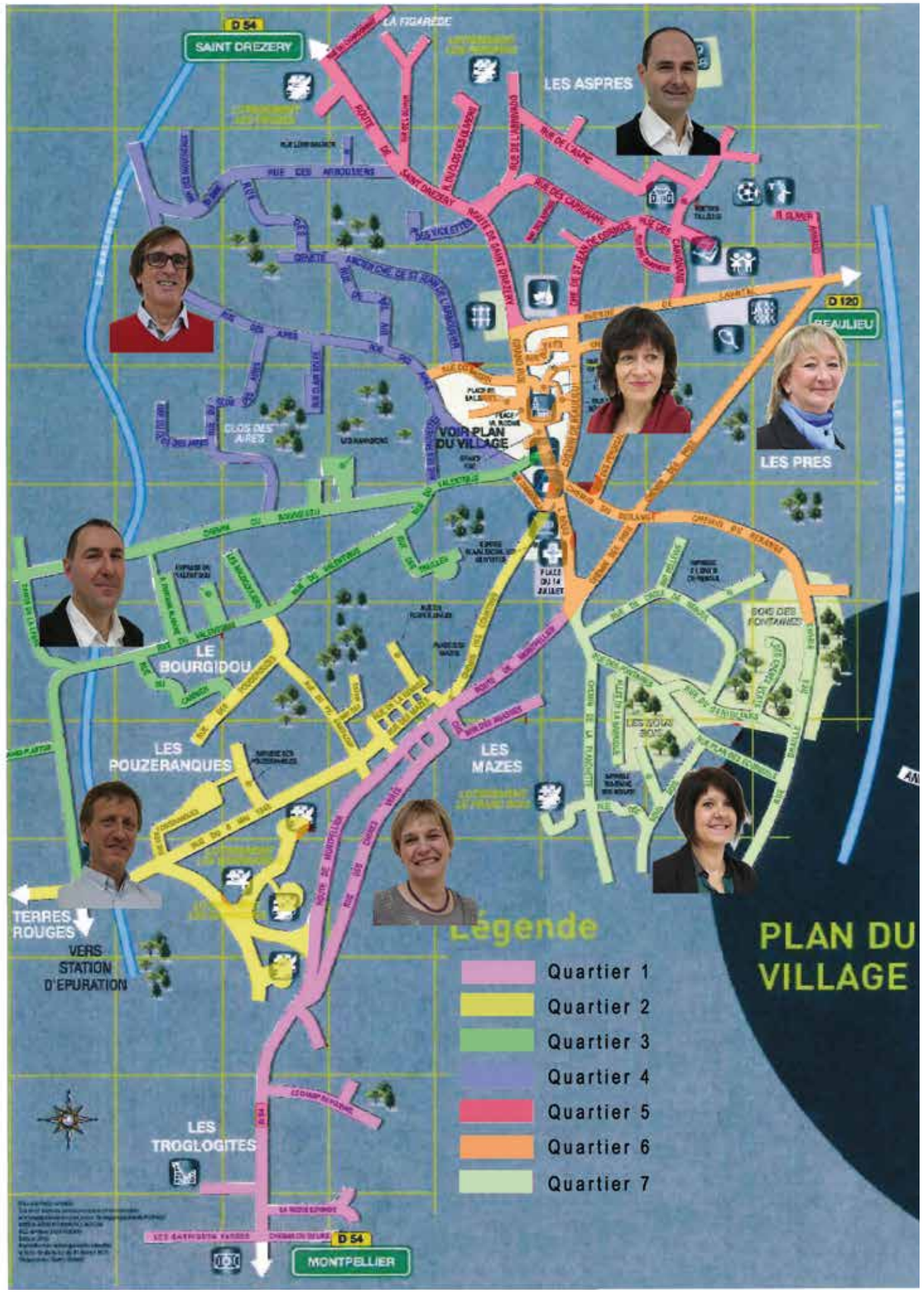

INITIATIVES

Rencontre
entre entrepreneurs sussarguois

A la fin du printemps, les entrepreneurs sussarguois étaient invités à une réunion d'information autour d'élus municipaux dans la cour de la Mairie. Cette première rencontre avait pour objectif de faire connaissance et d'échanger sur quelques projets susceptibles d'être mis en place pour favoriser la promotion des acteurs économiques du village. Mission réussie pour une trentaine d'entre eux et une équipe d'élus présents ce soir-là.

Après une courte présentation des projets par le Maire, Eliane Lloret, chacun s'est présenté tour à tour avant que ne soient discutés deux projets : la réalisation d'un annuaire des acteurs économiques sussarguois, et l'organisation d'une « Journée de l'Entreprise et de l'Emploi » à Sussargues.

Concernant la réalisation d'un annuaire, il a été convenu que soit réalisée une fiche d'information à destination des entreprises qui souhaiteront y figurer, (commerces, artisans, services, auto-entreprises, etc…). Cette fiche de renseignements est aujourd'hui disponible sur internet ou au secrétariat de la Mairie. Un annuaire sera réalisé, dans un premier temps numérique, accessible sur le site *www.sussargues.fr > Au quotidien > Commerces et Artisans* . Par la suite, un document imprimé pourrait voir le jour selon la demande qui en sera faite.

Le deuxième projet, proposé à la Mairie par un entrepreneur sussarguois, Patrice Laforest, consiste en l'organisation d'une journée de l'Entreprise et de l'Emploi à Sussargues, dans le courant du printemps prochain. Les acteurs économiques locaux pourraient ainsi présenter leur métier ou promouvoir leur entreprise à l'occasion d'un « salon » qui pourrait également rassembler la Chambre des Métiers, la CCI ou encore Pôle Emploi. Des contacts ont déjà été pris et un groupe de professionnels va travailler sur ce projet avec les élus concernés pour que cette Journée, destinée tant aux jeunes qu'aux demandeurs d'emploi ou aux personnes souhaitant se reconvertir, voit le jour en 2016.

INFOS +

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter à la Mairie, ***Louis Martin ou Marie-Thérèse Sartini*** ou par mail à ***mairie@sussargues.fr***

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

A la rentrée,
passez au vert !

En bon conducteur sussarguois, il ne vous a pas échappé la présence d'un indicateur de vitesse à énergie solaire placé à l'entrée du village, route de Montpellier. Votre vitesse s'affiche en vert lorsque vous respectez la limitation de vitesse. A contrario, elle s'affiche en rouge lorsque votre pied droit s'alourdit sur la pédale d'accélérateur. C'est un outil supplémentaire qui s'ajoute aux ralentisseurs pour lutter contre les accidents de la route. Bien évidemment, l'enjeu n'est pas financier (pas de PV pour l'heure) mais vital.

En effet, la vigilance doit être de mise lorsque nous traversons notre village, tant sur les axes principaux, que sur les routes ou rues a priori moins fréquentées. Les trajets quotidiens, les routes parcourues à maintes reprises nous font souvent conduire « les yeux fermés » et oublier les règles élémentaires du code de la route.

En cette rentrée, nous souhaitons attirer toute votre attention sur l'importance qu'il convient d'accorder au savoir vivre sur la route qui se partage avec les automobilistes, les motards, les cyclistes, les autocars qui transportent nos enfants, les piétons, et les tracteurs en période de vendanges !

Enfin, lorsque nous stationnons notre moyen de locomotion, qui nous est si cher dans tous les sens du terme, veillons à ce que cela n'entrave pas les lieux de passages, même pour quelques minutes (passages piétons, trottoirs, zébra à l'école, lieu d'éducation par excellence, places handicapé, centre commercial).

Parallèlement aux actions de prévention routière visant à révéler le sens civique de chacun, la commune travaille en étroite collaboration avec la gendarmerie pour lutter contre les incivilités des plus récalcitrants d'entre nous.

Alors c'est décidé,
à la rentrée, pour passer au vert,
on lève le pied !

ACTION SOCIALE

Le CCAS
va vous secouer les papilles !

Après les succès des après-midi festives en mars et en juin autour d'un récital puis d'une représentation théâtrale avec les enfants de l'atelier théâtre du foyer rural, le Centre Communal d'Action Sociale continue son action intergénérationnelle !

Le samedi 14 novembre à 15h à la Salle Communale, c'est autour d'un concours de pâtisserie ouvert à tous, aux petits comme aux grands, que s'ouvrira cette nouvelle saison.

Le jury, composé de deux adultes et de deux enfants, remettra les prix aux meilleures ou aux plus appétissantes des créations pâtissières. Venez nombreux participer et faire découvrir votre meilleure recette !

INSCRIPTIONS

En Mairie auprès de **Roselyne Serrano Watteel** au **04 67 87 42 70**

Cabinet de psychothérapie
Adultes - Enfants - Couples
Stéphanie et Laurent FILLIT
Tél. : 04 34 35 64 28
190 Chemin du puits de Tourre
34160 Saint-Drézéry
www.psychotherapie-montpellier-drezery.fr

SIVOM

Création
d'un nouveau syndicat…

Conformément à la loi de réforme des collectivités territoriales en date du 16 décembre 2010 et plus précisément à l'article 35 prévoyant de simplifier l'organisation intercommunale par la réduction du nombre de syndicats ou la rationalisation de leur périmètre.

> Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale.

Par arrêté n°2013-1-1010, le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon, Préfet de l'Hérault a entériné au 1er janvier 2014 la fusion du syndicat de restauration du Bérange, du SIVOM La Farigoule, du SIVU du centre de loisirs de Fondespierre et du SIVU Ulysse.

Le syndicat ainsi créé a pris la dénomination de SIVOM Bérange Cadoule et Salaison (cours d'eau traversant le territoire).

> 14 communes y adhérent :
Baillargues, Beaulieu, Castries, Jacou, Le Crès, Montaud, Resticlières, Saint-Brès, Saint-Drézéry, Saint-Geniès des Mourgues, Saint-Jean de Cornies, Sussargues, Teyran et Vendargues.

> Le SIVOM Bérange Cadoule et Salaison assure les activités suivantes :

La restauration scolaire, un centre de loisirs, une aire d'accueil des gens du voyage (compétence transférée à Montpellier Méditerranée Métropole au 1er janvier 2016), un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, un service de soins infirmier à domicile.

INFOS +

Vous trouverez sur le **site internet de Sussargues**, les fiches de compétences détaillées : **Mairie > Intercommunalité**

FOOTBALL CLUB VÉTÉRANS

Un tournoi
dans la bonne humeur...

Le 20 juin 2015, l'équipe du Football Club Vétérans a accueilli 12 équipes dans le cadre de leur Tournoi annuel. Sous les premières chaleurs estivales, les équipes venant de Lilles, Nimes, Aiguefonde et des communes des alentours se sont affrontées avec bonne humeur sur le vert gazon synthétique du stade Jules Rimet.

La pause repas bien appréciée des joueurs, s'est déroulée autour d'une succulente paëlla. La journée s'est achevée par la remise des récompenses. Le vainqueur de ce tournoi, l'équipe des anciens de Nîmes Olympique s'est vue remettre le Trophée remis en jeu chaque année.

Une journée sportive et festive qui s'est terminée par un apéritif et une brasucade et des grillades offertes par l'équipe Sussarguoise, fière de cette journée.

SEL DU BÉRANGE

Inauguration officielle
du Brico-Café

Le Brico-Café a été officiellement inauguré le samedi 13 Juin, en présence de Mme Claudine VASSAS-MEIJRI, conseillère départementale, et de Mesdames JOUD et SERRANO-WATTEL, adjointes à la Municipalité de Sussargues.

Mark HUTCHINGS, Président de l'Association du Sel du Bérange auquel est rattaché le Brico-café, a remercié la Municipalité et le Conseil Général pour leur aide significative (subvention, prêt de locaux) qui a permis de mettre en place cette activité à Sussargues. Il a rappelé que cet atelier est ouvert à tous et qu'il permet de réparer gratuitement ses appareils en panne avec l'aide de réparateurs bénévoles. C'est aussi un lieu convivial, où l'on peut boire un café ou un jus de fruit en discutant avec les autres participants. Un atelier de couture fonctionne en parallèle et permet d'échanger tous les « petits trucs » utiles en ce domaine. L'inauguration s'est terminée autour d'un apéritif sympathique qui a rassemblé de nombreux habitants de Sussargues et adhérents du Sel du Bérange. *selduberange.wordpress.com / brico.sussargues@orange.com*

FORUM DES ASSOCIATIONS

Rentrée
des associations sussarguoises

Rendez-vous habituel pour les associations sussarguoises, Le forum des associations

Les Carrières de la Font d'Armand ont accueilli le samedi 5 septembre, une quinzaine d'associations pour cette traditionnelle journée de rentrée.

Nombreux ont été les Sussarguois ou voisins, à venir s'inscrire ou se renseigner sur les activités proposées.

Un grand choix sportif et culturel a permis à très peu de visiteurs de repartir bredouille et si le choix était difficile, un petit tour à la buvette tenue par l'association des Jardins de Marcel permettait un moment de réflexion et d'échanges autour d'un petit café ou d'une boisson fraîche.

Cette journée s'est achevée dans ce lieu magnifique que sont les Carrières de la Font d'Armand. Un endroit digne d'accueillir les animations de la commune tout au long de l'été et les associations pour leur rentrée.

BARBARIANS DU BÉRANGE

Touch Rugby
Mode d'emploi

> C'EST QUOI LE TOUCH RUGBY ?

C'est un dérivé du rugby à 13, mixte, et qui se joue sans contacts violents, sans plaquages, sans mêlée, et sans coups de pied. Le seul but est de marquer des essais ! Basé sur le jeu des 3/4 il combine un jeu de mouvement et des combinaisons d'équipe.

> À COMBIEN ÇA SE JOUE ?

Le touch rugby se joue à 6 contre 6 sur un demi-terrain de foot ou de rugby... ça fait pas mal d'espace à couvrir !

> LES FILLES PEUVENT JOUER ?

Le «Touch» est un sport mixte... et sans danger ! Les joueuses sont donc les bienvenues (déjà 7 licenciées). Un vestiaire féminin avec douches est toujours mis à disposition.

> ON PEUT ESSAYER ?

Oui, le 2 septembre a eu lieu notre «rentrée». Tout le mois de septembre les séances seront consacrées, notamment, à l'initiation et à l'accueil des nouveaux venus (tutorat, explication des règles et exercices spécifiques).

> COMPÉTITION OU LOISIRS ?

Les deux mon capitaine ! Nous sommes d'abord une association «loisirs», l'idée étant de jouer dans une ambiance conviviale et de se retrouver autour du ballon ovale (anciens joueurs de XV, de XIII, de rugby à 7, débutants, tout le monde y trouve son compte). Mais les Barbarians ont organisé leur premier tournoi en 2015, et les équipes sont venues de partout (Barcelone, Monaco, Colmar...). Le succès de l'organisation nous poussera à monter une équipe compétition pour ce type d'événements pour la prochaine saison.

*Photos du tournoi : **http://vip.tm.fr/tmp/rugby***

> OÙ ET COMMENT SE PASSENT LES ENTRAÎNEMENTS ?

Le mercredi au stade Jules Rimet, à Sussargues, de 20h à 22h :

20h à 20h15 : échauffements physiques
20h15 à 20h45 : ateliers spécifiques
(passes, techniques, accueil des débutants)
20h45 à 22h : jeu
22h... : douche et pot :)

INFOS +

Vous pouvez nous retrouver sur ces adresses :
http://barbariansduberange.yaentrainement.fr/
http://barbarians-berange.fr/
https://www.facebook.com/groups/barbarians.berange

Vous pouvez également nous écrire à :
barbarians.berange@gmail.com

SUSSARGUES ÉVASION

Un programme complet
Cyclo, VTT, courses à pied...

C'est aussi la rentrée pour les sportifs de Sussargues Evasion la semaine suivant le Forum des Associations. Un programme complet sera disponible ce jour-là.

Nous vous proposons :

Cyclo le samedi ou dimanche matin

VTT le samedi matin 9h

Course à pied le mardi 19h15 avec coach et jeudi 19h en garrigue avec la frontale (hiver)

Marche nordique le samedi matin 9h30

INFOS +

Pour tous renseignements :
Jeff Grimal : 06.64.29.59.32 ou **Cathy Frey** : 06.84.23.05.91

Pour suivre toutes nos activités :
RDV sur le site : *www.sussargues-evasion.fr*

Fin d'une présidence

Gilles Védrines passe la main

Une saison se termine, et voilà que la suivante se prépare déjà. Et ce fût encore plus le cas cette inter-saison avec un changement important à la tête du FCSB. En effet, Gilles VEDRINES, Président du club depuis 15 ans, a décidé de passer la main.

A travers cet article l'ensemble des dirigeants et joueurs tiennent encore une fois à remercier Gilles pour le travail effectué, le plus souvent dans l'ombre. La nouvelle équipe a été mise en place lors de l'assemblée générale de Juin et la relève sera assurée par Christophe BAYLE, qui pourra toujours compter sur le soutien de Gilles qui reste membre du bureau. Le bureau sortant est reconduit dans sa totalité auquel se rajoutent deux autres nouveaux membres : Vincent BOUDON et Laurent NEUVILLE.

FOOTBALL CLUB SUSSARGUES - BERANGE

> SAISON 2015/2016

La mise en place de la saison a été difficile, avec surtout la difficulté de plus en plus récurrente de trouver des bénévoles pour encadrer nos équipes. Mais on a finalement pu assurer un accueil pour toutes les catégories d'âges cette année, avec notamment la reprise d'une équipe U19 et d'une section féminine adulte.

Cette année, l'école de foot ouvre ses portes aux enfants (filles et garçons) nés en 2010 et avant. Son succès est tel que nos équipes de jeunes sont en sur-effectif, et nous ne pouvons donc pas assurer l'accueil de tous les demandeurs.

Sportivement, le club ambitionne de faire grimper les échelons de ces équipes de foot à 11 dans la pyramide départementale avec, pourquoi pas, une belle surprise de notre équipe senior, qui, lors des matchs amicaux de pré-saison, a démontré des qualités et un état d'esprit qui semblaient lui faire défaut les années précédentes. Le travail du nouveau coach, Jimmy YVESSY et de son assistant Joachim THOREZ portera-t-il ses fruits cette année ? Nous l'espérons tous.

Le club a quelques projets en tête, qui vous seront dévoilés prochainement à travers notre site internet *http://fcsussargues.pagesperso-orange.fr/index.html* ou sur *notre page facebook « FC SUSSARGUES »* avec notamment le souhait de faire participer au minimum nos équipes U11 et U13 à des tournois de fin de saison hors département.

INFOS +

Pour tout renseignement sur le FC Sussargues, vous pouvez contacter **Christophe au 07 86 82 74 25** ou par mail à **christophe.bayle@geoinfra.fr**

JUDO

INFOS +

Renseignements en ligne :
www.dojo-sussargues34.com
par mail : **judo@fiot.fr**
par téléphone : **06 08 71 61 39**

Cours d'essai jusqu'à fin septembre. Inscriptions sur place aux heures de cours.

DOJO SUSSARGUES 34,

des valeurs humaines et sportives

Enfants, adolescents, adultes, le Dojo Sussargues 34 accueille les judokas en herbe comme les confirmés, à la salle Polyvalente les mardis et jeudis.

Notre club a pour vocation première l'instruction du judo et la transmission des valeurs humaines et sportives essentielles à la pratique des arts martiaux. Au-delà de ces enseignements, la vie du club est ponctuée d'événements permettant de nouer des liens entre les adhérents et de faire partager aux familles la passion de nos judokas. Quelques rendez-vous sont déjà fixés pour la saison 2015-2016.

SG COIFFURE
MIXTE
CC Les Olivettes - 34160 Sussargues
Tél : 04 67 86 64 23
L'ORÉAL
OUVERT NON STOP
Du mardi au vendredi de 9h à 19h
Le samedi de 9h à 18h
Féminin, Masculin, Enfant

LE CHAI D'ÉMILIEN
Vins supérieurs en Languedoc
6, route de Montpellier - 34160 SUSSARGUES
wwww.lechaidemilien.com
06 99 50 45 38 / 06 30 21 43 07
CAVEAU DE VENTE :
Du lundi au vendredi : 17H/19H
Samedi : 10H/19H et sur rendez-vous

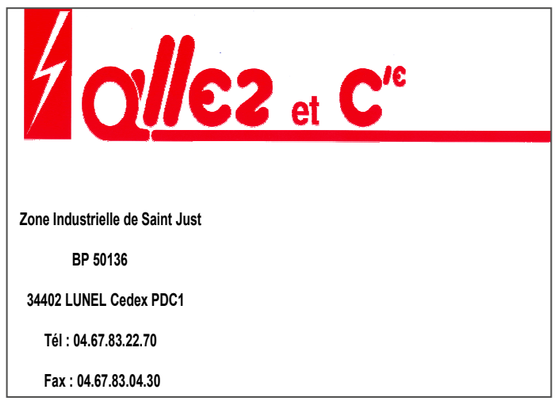

J.D. Fleurs
Joëlle Disset
Toutes Créations Florales
Cadeaux
Centre Commercial "Les Olivettes"
34160 SUSSARGUES
Tél./Fax 04 99 63 29 96

VIGNERONS
du Val des Pins
Caveau de Sussargues
9h30 - 12h / 15h30 - 19h
04 67 86 50 34 - www.valdespins.com

PATRICK JUDLIN
ENTRETIEN ET TRAVAUX
RENOVATION IMMOBILIERE
Placo / Electricité / Plomberie
Carrelage / Parquet / Peinture
Réalisation de cuisines, salles de bain, dressing
13 Impasse du Clos des Aires
34160 Sussargues
Tél : 06.08.90.52.83
mail : patrickjudlin@hotmail.fr

CARROSSERIE / PEINTURE / DÉPANNAGE
«SUSSARGUES AUTO»
MARTINEZ Père et Fils
06 30 89 23 01
Marbre / Pare-brise
Prêt Courtoisie
Agréé Assurances
Route de Montpellier - 34160 Sussargues
Tél. 04 67 86 51 66 - Fax 04 67 86 14 47

SALON DE TOILETTAGE
CANINS
FELINS
STYL'CANIN
TOUTES RACES
EPILATION - CISEAUX
NUTRITION ANIMALE
04 67 86 10 48
15. rue des Aires
SUSSARGUES

04 67 86 61 14
06 82 64 08 54
Entreprise
LARROQUE
PEINTURE
SARL
Papiers peints
Revêtements sols et murs
Décoration - Vitrerie
Pose de parquet flottant
Ravalement façades
entreprise.larroque@wanadoo.fr
26, Ancien chemin de St Jean de l'Arbousier - 34160 Sussargues

S.A.R.L MAS Construction
Capital 70 000f
Rue des Arbousiers
34160 SUSSARGUES
Tel. 04 67 86 52 22

Agence immobilière
CASTRIMMO
l'agence immobilière proche de vous
FNAIM
8, avenue de Montpellier - 34160 Castries
Tél. 04 67 40 30 20 - Fax : 04 67 70 46 11
castrimmo@wanadoo.fr - www.castrimmo.fr
TRANSACTION GESTION LOCATION

agenda

> Du 28 septembre au 10 octobre
Exposition et Atelier Manga
Bibilothèque municipale

> 3 octobre
Atelier Kirigami
Bibilothèque municipale

> 3 octobre // 11h
Accueil des nouveaux arrivants
Salle communale

> 9 octobre // 9h30 - 11h30
Les Internationales de la guitare / Atelier
animé par Anthony Alborghetti
Ecole maternelle

> 10 octobre // 17h30
Les Internationales de la guitare
Spectacle : LittleRed - Une relecture du Petit Chaperon Rouge, version bilingue et urbaine !
Salle communale

> 17 octobre // 20h30
Troupe « Les Boulidou »
Le Père Noël est une ordure
Salle communale

> 14 novembre // 15h
Concours de pâtisserie
Salle communale

Infos utiles

ÉCOLES
Ecole élémentaire l'Ensolelhat **04 67 86 59 21**
Ecole maternelle Jacqueline Majurel **04 67 86 61 24**

CRÈCHE-HALTE-GARDERIE **04 67 86 17 56**
« Les Petites Canailles »

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE « Max Rouquette »
04 67 86 99 52
Mardi : 16h30 -18h30 - Mercredi : 10h -12h / 15h30 - 18h30
Vendredi : 16h30 - 18h30 - Samedi : 10h - 12h
bibliothequesussargues.wordpress.com

POSTE
Lundi, Mercredi, Jeudi de 9 h à 12 h
Mardi de 10 h à 12 h
Samedi de 9 h à 12 h (Fermé un samedi sur trois)

MAISON DE RETRAITE : 04 67 86 65 90
« La Romaine »
MAISON DE RETRAITE : 04 67 87 73 00
« La Farigoule » - Castries

MÉDECIN - Docteur JOSQUIN - 04 67 86 62 94

SAGE-FEMME - Madame EDOUARD - 04 67 57 53 23

PHARMACIE - 04 67 86 56 92

CABINET D'INFIRMIÈRES - SUSSARGUES
Madame CARITG - 06 11 59 15 08
Madame VIDAL - 06 03 48 15 96
Madame BRIDAULT - 04 67 86 10 37

CHIRURGIENS - DENTISTES - 04 67 86 17 37

KINÉSITHERAPEUTES - OSTÉOPATHES - 04 67 86 50 46

PÉDICURE-PODOLOGUE - 04 67 86 31 79

ORTHOPHONISTE - 04 67 86 52 39

PAROISSE DE CASTRIES - SUSSARGUES - 04 67 04 26 87
Accueil et permanence téléphonique de 9h30 à 12h
Messe mensuelle à Sussargues le dimanche à 9h30

MAISON DE L'AGGLOMÉRATION DE CASTRIES
Lundi : 14h - 18h30 - 9h30 - 18h30
Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h30 - 12h30 / 14h - 18h30
Médiathèque Françoise GIROUD - **04 67 04 51 83**

GENDARMERIE DE CASTRIES (17) - 04 67 70 03 31

SAPEURS POMPIERS DE CASTRIES (18) - 04 67 87 83 26

TRÉSORERIE DE CASTRIES - 04 67 40 78 30

HÔTEL DES IMPÔTS DE LUNEL - 0810 46 76 87

MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE
Direction de l'Eau et de l'Assainissement - 04 67 13 64 21

DÉCHETTERIE DE BEAULIEU - 04 67 54 13 16
Du lundi au samedi de 14 h à 19h
Vendredi et samedi de 9h à 12h / Dimanche de 9h à 12h30

INFOS ASSOCIATIONS // Parutions dans les supports municipaux
Pour toutes parutions dans ce magazine, les associations sont invitées à communiquer leur article, accompagné d'une seule photo, au plus tard un mois avant chaque parution. Ce quadrimestriel est publié en janvier, mai et septembre/octobre. Pour toutes publicités, consultez le site internet, rubrique «Mairie/Publications municipales ». **Les articles paraissant dans « Sussargues Activités » (feuille jaune) doivent être envoyés le 20 de chaque mois, dernier délai, à l'adresse courriel suivante : communication@sussargues.fr**

Etat civil

Naissances

SERGENT Mylan	09/06/2015
BENCHLIH Sarah	19/06/2015
TABOGA Nils	16/07/2015
CHAUSSONNET Louise	04/09/2015

Ne figurent sur cet état-civil, que les enfants dont la naissance nous est communiquée par les Villes de Montpellier, Nîmes et Sète.

Mariages

DECLOCHEZ Violette	10/07/2015
DROUHIN Jean-Marie	
REDAL Mathilde	11/07/2015
VEDRINES Emeric	
ALIAGA CABRERA Kathia	11/07/2015
FLORES Marc	
DEGLINE Stéphanie	19/09/2015
BOUVEROUX Denis	
SÉGURA Dominique	26/09/2015
DEBÈZE Céline	

Décès

ALMORIC Suzanne veuve MONJON	02/06/2015
RAJASSEUR Marthe	19/06/2015
POUPEE Simone veuve MAZEL	05/08/2015

TRANSCRIPTION DE DÉCÈS

TEULON Gérard	29/06/2015
RAVAUX Patrick	27/07/2015
HENNEQUIN-MAURIN Marie épouse ROCOPLAN	12/09/2015
MAGNIN Marc	13/09/2015

Concerne les personnes décédées dans une autre commune, mais domiciliées à Sussargues.

Services municipaux

Commune de Sussargues

Accueil de la Mairie - 04 67 87 42 70
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h00 / 12h00 - 15h30 / 19h00
Mercredi : 8h30 - 12h00 - ***mairie@sussargues.fr***

Accueil - périscolaire : *accueil@sussargues.fr*

Urbanisme : *urbanisme@sussargues.fr*

Urgences permanence Week-End : 06 23 85 54 27

Police Municipale : 06 24 80 46 27

Service Jeunesse : 04 67 87 42 70 - *jeunesse@sussargues.fr*

Ecole Maternelle « Jacqueline Majurel » : 04 67 86 61 24

Ecole Elémentaire : 04 67 86 59 21

Cantine scolaire / Garderie : 04 67 86 59 38

CCAS : 04 67 87 42 70

Communication - Sussargues Activités / Magazine
communication@sussargues.fr